

# Présentation du Budget 2021

## Edito de l'adjointe aux finances

Le 30 mars, le **rapport d'orientation budgétaire** a été présenté et voté. Le 13 avril, c'est le **budget primitif** qui a été présenté et adopté par le conseil municipal.

Ce budget est le fruit d'un travail de gestion rigoureux de la part des élus et des services municipaux.

Dans un contexte difficile, nous avons fait le choix **de ne pas augmenter la part communale des impôts fonciers**, tout en maintenant la qualité des services municipaux, en maîtrisant les dépenses de fonctionnement et **en limitant le recours à l'emprunt**.

Nos orientations ont été étudiées, non seulement en fonction de notre programme électoral, mais aussi en fonction de vos demandes et besoins.

En 2021, nous continuerons plus que jamais à être **au service des Oigninois** et des acteurs économiques locaux. Le budget a été construit aussi dans ce sens.

Comme vous, nous voulons **une ville sûre et apaisée**, une ville culturelle, une ville sportive, une ville dynamique.

Comme vous, nous voulons mettre en valeur les atouts de notre ville pour faire de Oignies **une ville attractive** pour tous ses habitants quel que soit leur âge.



**Nadine Ziane,**  
Adjointe aux Finances, achats  
et entretien du patrimoine

## Les chiffres à retenir

Pas d'évolution de la fiscalité depuis 2012.

Les taux des taxes locales 2021 :

▪ Taxe sur le foncier bâti :  
(part communale + part départementale) :  
**37,22% + 22,26% = 59,48%**

▪ Taxe sur le foncier non bâti :  
**82.96%**

Le budget global de la ville s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de 19,5 millions d'euros :

▪ **12,7 millions** en fonctionnement

▪ **6,8 millions** en investissement.

Encours de la dette au 1er janvier 2021 :

**5 740 000 €.**

Cela représente une dette de

**585 €** par habitant contre **828 €**

en moyenne pour les communes de taille similaire.



Retrouvez dans les pages suivantes les principaux projets qui seront concrétisés pour la fin de l'année, et certains postes de dépenses associés.

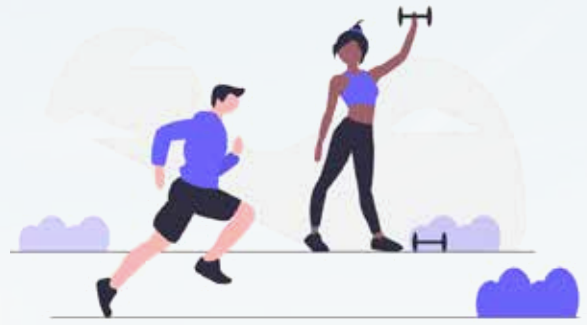


## Pour votre sécurité : 650 000 €

**60 000 €** sont prévus pour l'achat de **nouvelles caméras de vidéo protection** qui seront installées sur l'ensemble de la commune.

L'achat d'un nouveau terrain est prévu pour la construction d'**un nouveau poste de police**. Nous avons 8 agents dédiés pour votre sécurité.

Oignies se démarque des autres villes de la circonscription de Lens par **ses bons résultats en matière de délinquance**.



## Pour les sportifs : 540 000 €

Le sol de la salle Coubertin sera **remplacé** et certaines salles de sports seront équipées de nouveaux éclairages Led. **Le sol du city stade** de la cité des Bonniers sera rénové. Le revêtement de la piste d'athlétisme a été réalisé. Les subventions pour les associations sportives **ont été reconduites**.



## Voirie et réseau d'éclairage public : 708 000 €

Fin des travaux d'enfouissement des réseaux avenue Darchicourt, et **diverses interventions de réfections de voiries et trottoirs dans l'ensemble de la ville**.



## Cadre de vie : 719 000 €

Ce budget est alloué essentiellement pour **l'entretien et l'aménagement des espaces verts, des entrées de ville et l'aménagement de parkings**.

Par exemple, cette année vous pourrez découvrir **un verger municipal** à côté de l'église St Barthélémy et **une borne de chargement pour les véhicules électriques** en centre-ville.



## Nettoyage des structures et bâtiments publics : 1,18 Millions d'€

Afin de vous accueillir, vous et vos enfants, dans **des locaux propres et sécurisés**, ce budget permet entre autres l'achat de produits et services d'entretien, de désinfection, et de protections pour s'adapter aux contraintes liées à la crise sanitaire.



## Pour la culture : 1,8 Millions d'€

Ce budget est nécessaire au bon fonctionnement de la bibliothèque municipale, qui rappelons-le, est **gratuite et de l'école de musique qui sera classée en conservatoire.**

Il permettra également l'organisation de différentes manifestations culturelles.

2021 sera notamment l'année de début des travaux du centre culturel.



## Pour vos enfants, leur éducation, leurs loisirs : 2,66 Millions d'€

Cela comprend les dépenses liées à la crèche, au multi accueil, au CAJ, aux activités du mercredi, aux centres de vacances et colonies, à la restauration scolaire et son encadrement.

- Cette année, nous avons prévu de **moderniser** les écoles primaires en **équipements numériques** (opération estimée à 200 000 €).
- Pour garantir la continuité du service public et afin de pouvoir accueillir vos enfants en toute sécurité pendant cette crise sanitaire nous avons augmenté le taux d'encadrement et l'amplitude d'accueil de certains services. Par exemple la crèche ouvrira désormais tout l'été.



## Travaux et entretien des biens de la collectivité : 2 Millions d'€

- Travaux sur les bâtiments (*scolaires, Hôtel de ville, église, salles de réception...*)
- Etude pour la reconstruction du groupe scolaire Lebas ;
- Aménagement du cimetière et d'un nouveau columbarium ;
- Entretien des véhicules des services, (camion, bus, véhicules...);
- Nombreux travaux exécutés par le personnel communal.



## Pour les personnes âgées, en situation de précarité ou d'handicap, pour l'aide à l'emploi : 720 000 €

Cela englobe le versement d'une subvention, la mise à disposition de moyens et de personnels au CCAS pour qu'il puisse **mener des actions pour nos aînés et pour accompagner les personnes les plus fragiles, isolées, ou à la recherche d'emploi.**



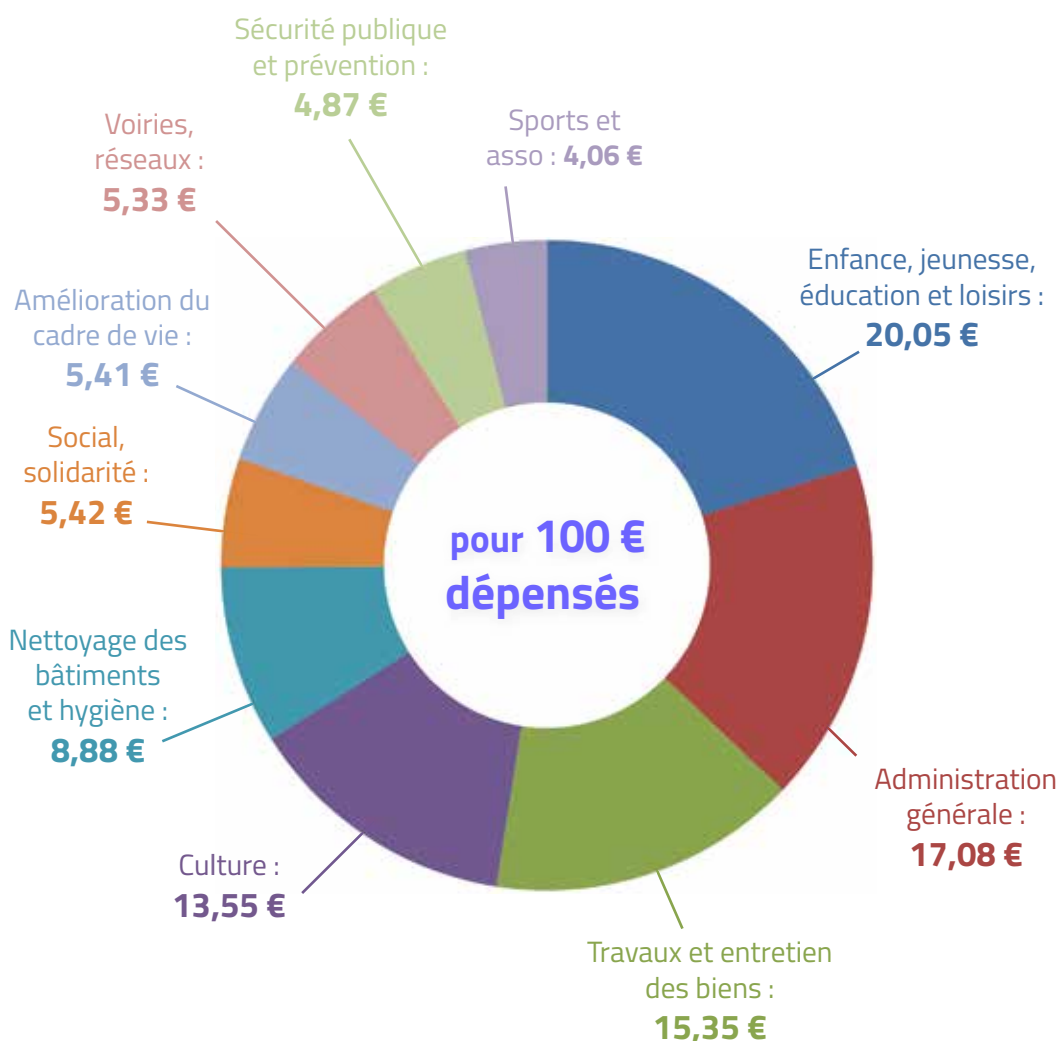
Enfin, afin de faire fonctionner tous ces services, **ce sont près de 200 agents municipaux qui sont tous les jours à votre disposition.**

En 2020, nous avons fait le choix d'**accompagner**, de **soutenir** et d'**améliorer** le quotidien des Oigninois et de leurs commerçants :

distribution de masques dès le mois de mai, maintien des activités pour les familles dès que cela s'est avéré possible (*crèche, restauration scolaire et activités périscolaires*), aide pour les seniors, soutien aux commerçants (*exonération des droits de places et de loyers commerciaux, distribution de bons d'achat avec le colis des aînés afin de favoriser les commerces locaux*.)

En 2020, nous avons réalisé les investissements suivants **sans avoir recours à l'emprunt** :

- **Modernisation du réseau d'éclairage public** avec le remplacement de la majeure partie des lanternes en Led nous garantissant d'importantes économies d'énergie ;
- **Enfouissement des réseaux** et pose d'un feu intelligent rue Darchicourt.
- **Remplacement des menuiseries** à l'école Savary Bouquet et amélioration des réseaux d'assainissement dans les écoles Brossolette, Brel et Brassens.
- **Réfection des peintures** de l'église saint-Barthélemy, et mise aux normes incendie de l'église polonaise, et de l'Hôtel de ville.
- **Pour la sécurité**, des caméras ont été déployées.
- De nombreux travaux **d'accessibilité** et de voiries ont été réalisés.



\*Dépenses totales par politique publique (fonctionnement y compris personnels et investissements confondus).